

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6/06/2012

PRESENTS : R. MAISONNEUVE, A. BOURNAZEL, E.LAFOURCADE, G. LATAPIE, R. LASBATS, A.LEMAITRE.

ABSENTS : C. LARRIEU, C. MONTARDON **EXCUSES** : G.DELAINE, M. LAPEYRADE, R. LAFOURCADE

Pouvoir de R. LAFOURCADE pour R. MAISONNEUVE
SECRETAIRE DE SEANCE : E.LAFOURCADE

Ordre du jour :

Amendes de police. Signalisation routière.

Modification des statuts du SIGA

Voirie. Entretien annuel

Remplacement APC

Enquête publique Création et déplacements d'ouvrages dans le lit de l'Adour

Arrêté préfectoral. Obligation d'évaluation des incidences Natura 2000.

Rapport annuel prix qualité service de l'eau potable

Programme de travaux du SDE

Permanences bureau de vote élections législatives.

Signalisation routière : Afin d'entretenir et améliorer la signalisation verticale dans l'agglomération, la commune a acheté des panneaux à l'entreprise LACROIX pour un montant de 1222,48€, M. le Maire propose de demander une subvention au Conseil Général au titre des Amendes de Police.

Vote : 7 oui

Modification des Statuts du SIGA : Suite à la prise de compétence « aménagement rivière » par la communauté de communes du Val d'Adour, il est nécessaire de modifier les Statuts du Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Adour dont la commune est adhérente.

Vote : 7 oui

Voirie entretien annuel : M. le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'un groupement de commandes pour la réalisation du point à temps, après consultation d'entreprises privées, et demande l'autorisation de signer la convention constitutive et d'accepter que la commune de Labatut-Rivière soit désignée coordonnateur de ce groupement.

Vote : 7 oui

Remplacement APC : M. le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de remplacer Mme Espuig à l'Agence Postale Communale, pendant ses congés annuels et propose pour cela la candidature de Mme Arnaud déjà formée sur ce poste.

Vote : 7 oui

Réunion du 6 Juin 2012 (suite)

Enquête publique création et déplacements d'ouvrages dans le lit majeur de

l'Adour : L'arrêté interpréfectoral n° 2012 128-0001 prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général nécessitant une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Le Conseil municipal doit donner un avis sur cette demande d'autorisation. M. le Maire propose de donner un avis favorable

Vote : 7 oui

Le dossier d'enquête publique est consultable en Mairie, ainsi que les noms des commissaires enquêteurs avec les lieux, jours et heures de leurs permanences.

Arrêté préfectoral. Obligation d'évaluation des incidences Natura 2000 : M. le

Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral 2012-115-004 fixant les listes prévues des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000 dans le département des Hautes Pyrénées.

L'arrêté est consultable en Mairie.

Rapport annuel prix qualité service de l'eau potable : Ce rapport fait ressortir la

stabilité des paramètres concernant la production et distribution d'eau potable de la Régie Communale. Le volume total vendu aux abonnés en 2011 est de 23750 mètres cubes pour 24390 en 2010. Le prix de l'eau n'a pas évolué depuis la fixation des tarifs de Mai 2010.

Le stérilisateur à ultra-violets de la station de pompage sera changé dans les prochains jours, ce qui représente un investissement de 8574.59€

L'intégralité de ce rapport est consultable en Mairie.

Programme de travaux SDE : Pour le programme d'électrification rurale 2012 (travaux de renforcement) le montant affecté à la commune par le Syndicat départemental d'électricité est de 60000€.

Fin de la séance.